

## VIDEZ VOS PLACARDS ET TRIEZ VOS TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES !

Mais que faire de vos vieux vêtements, chaussures ou linge de maison ? Même usés et troués, ils ont une seconde vie, alors ayez le réflexe recyclage !

**TOUS les textiles, linge et chaussures (TLC) se recyclent !**

Il suffit de les trier et de les déposer dans des **points d'apport volontaire** : Bourg de Dégagnac, déchetterie de Salviac, supérette de Salviac.



Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Déposez-les à un point d'apport volontaire TLC usagés. Ils pourront avoir une deuxième vie.

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)



**ECO TLC**  
L'engagement de recyclage de la Mairie

## RAPPEL POUR LES SACS TRANSPARENTS

Les sacs transparents mis à votre disposition en Mairie, sont achetés par le SYMICTOM. Ces sacs sont uniquement destinés aux déchets recyclables et sont à déposer dans les containers verts.

**PENSEZ A LES REMPLIR AU MAXIMUM POUR EVITER LE GASPILLAGE ET LES DEPENSES INUTILES**



## REDUISEZ VOS VOLUMES DE DECHETS EN COMPOSTANT

### Déchets de cuisine



### Déchets ménagers non alimentaires et déchets de jardin :



À déposer dans un composteur

